

Hébergement de travailleurs saisonniers en Internat pendant l'été



CONTEXTE

La France compte plus de 220 000 places d'internats publics, répartis sur 1600 sites majoritairement en Lycée. Ces places sont en général inutilisées lors des vacances scolaires. La localisation des internats peut pour partie correspondre aux besoins d'hébergement des saisonniers touristiques l'été.

Ces derniers rencontrent des problèmes de disponibilité et de coût du logement qui sont des freins à l'emploi. Les saisonniers sont souvent payés sur une base de SMIC et le coût de l'hébergement est un poste de dépenses très significatif qui détermine leur choix.

OBJECTIF DU PROJET

Permettre à des saisonniers de trouver un hébergement à coût maîtrisé non loin de leur lieu de travail. Une expérimentation a été menée dans le Pays Landes Nature Côte d'Argent.

RESULTATS

- 49 personnes ont été hébergées lors de la dernière année sur deux mois.
- Le taux d'occupation a varié de 80% à 64%, sur les 3 ans du programme.
- 58% des hébergés étaient originaires d'Aquitaine.
- Le coût global ressort à moins de 15€ la nuitée, dont 6€ à charge des hébergés.

L'ACTION

Le Lycée est situé à Parentis en Born et plus de la moitié des employeurs sont localisés à Biscarrosse distant de 11km. Les 32 chambres de 20m2 sont disponibles du 1^{er} juillet au 31 août et peuvent être louées en binôme.

Le prix facial est de 300€ par mois pour une personne ou de 200€ si la chambre est partagée. Une salle est à disposition pour prendre des repas et a été équipée pour l'occasion. La surveillance du site et de l'accueil est réalisée par 4 agents recrutés pour l'été par SOLIHA. Les hébergés signent un contrat, un état des lieux et sont informés du règlement intérieur.

EVOLUTION DE L'ACTION

Le dispositif a évolué sur la base des questionnaires de fin de saison :

- L'internat a été équipé d'un point cuisine.
- Les occupants ont gagné la possibilité de pouvoir héberger un ami occasionnellement (pour une durée maximum d'une semaine)

Les demandes actuelles vont vers l'amélioration du coin cuisine (Eau) et de la communication (Wifi).

LES HEBERGES

Les hébergés travaillent majoritairement dans l'industrie touristique et restent en général sur place les deux mois. La plupart disposent d'un moyen de locomotion et leur lieu de travail se situe dans un rayon de 15 à 20km autour de l'internat. Les hébergés sont matures et aucun problème de comportement ni de dégradation des lieux n'a été observé.

FACTEURS DETERMINANTS

L'élément clef est la volonté du proviseur de mettre à disposition son établissement. D'autres facteurs doivent être pris en compte :

- Présence de saisonniers en juillet/août.
- Proximité des besoins (10/20KM max)
- Volumes suffisants (au moins une trentaine de chambres et pas plus de deux personnes par chambre)

MONTAGE

Une convention d'occupation temporaire de locaux scolaires a été signée avec le proviseur. Les contrats de mise à disposition temporaire, règlement intérieur, état des lieux, et inventaires ont été adaptés à la situation. La salle commune a été équipée au préalable et une assurance a été souscrite pour couvrir au maximum d'éventuelles dégradations accidentelles. Une partie des documents (assurance RC) est demandée au moment de l'inscription.

Un suivi régulier du site a été effectué par les équipes SOLIHA. La promotion de l'hébergement est assurée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent, en particulier auprès des employeurs. La région, la communauté de commune, Action logement et pôle emploi ont participé au financement du dispositif.

UN BILAN POSITIF

- Création d'offre significative
- Loyers très modérés
- Création d'emplois locaux

UNE LOGIQUE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

Réutilisation du bâti et de l'investissement de la collectivité, création d'emplois en local, amélioration des conditions économiques des hébergés et de l'attractivité du territoire.

UN POTENTIEL SIGNIFICATIF DE DEVELOPPEMENT

Sur les villes du littoral ou les zones touristiques urbaines ou alpines, avec des capacités importantes au vu du nombre de places d'internat.

CONTACTS

Thierry CHARLES t.charles@oliha.fr
Gilles HERAIL g.herail@oliha.fr